

L'Assemblée régionale a éteint ses lampions

(Suite et fin)

Dans notre dernière livraison (n° 284), le citoyen Barhayiga Shafari vous démontrait combien la récente session unique de l'Assemblée régionale a statué sans complaisance sur les problèmes administratifs et économiques de l'heure.

Aujourd'hui, il est plutôt question de la santé socio-culturelle du Kivu.

Sous les ordonnances-lois n° 83-164 du 12 septembre 1983 et 83-003 du 12 septembre 1983 relative à la police des Etrangers en corrélation avec les rapports tronqués fournis par les commissaires de zones qui se sont illustrés par les abus, l'organe délibérant recommande: - que le contrôle des cartes pour résidents étrangers se poursuive, que les commissaires de zones et comptables qui se sont rendus coupables du détournement des recettes provenant des cartes soient traduits en justice, - que les étrangers facilement identifiables qui détendraient illégalement des cartes d'identité zaïroise soient dénoncés et traduits en justice. Que l'Exécutif régional mette tout en oeuvre pour que l'ordonnance-loi n° 83-164 du 12/9/1983 portant mesure d'application de l'ordonnance-loi n° 83-003 relative à la police des étrangers soit de stricte application au niveau des zones - Que la loi sur la nationalité soit d'application.

Devant les difficultés rencontrées par la Cimbenki dans le remplacement des équipements vétustes et le transport de matériel, selon M. T'Kint de Roodeberck, responsable de la société, l'Assemblée se doit de poursuivre ses investigations. (JUA n° 282-éditorial).

Relativement à l'approvisionnement et la répartition du carburant au Kivu, l'Assemblée régionale suggère l'amendement de l'arrêté n° 01/014/BUR/GOUREGION/83 du 18/05/83 sur la composition des commissions de contrôle. Elle suggère à l'Exécutif régional d'entamer les démarches auprès des directions pétrolières afin qu'elles augmentent leur importation et que soit décentralisé le système de répartition du carburant. Quant au patrimoine régional, un vademecum complet de l'infrastructure socio-économique de la région requière une mise au point.

Pour la finalisation de tous ces vœux, l'

organe délibérant a adopté le budget des recettes évaluées à 223.696.905 zaïres dont; 2.855.260, 20.444.570 et 66.304.920,00 zaïres respectivement rétrocédés par l'Etat aux E dec; et 6 P. 900.000 (actuelle), 66.304.920,00 zaïres prévisibles) des taxes créées et recouvrées par les entités décentralisées.

Du domaine social et culturel

Considérant le nombre élevé des Ecoles primaires et secondaires supprimées entre 1980 et 1984 (223 primaire et 180 secondaire), l'Assemblée régionale suggère que l'Exécutif régional s'oppose à ce genre d'opérations pour l'avenir, compte tenu du taux élevé de la population scolaire et scolarisable.

C'est ainsi que le transfert des écoles doit se faire dans les milieux sous-peuplés vers les milieux surpeuplés. Dans cet ordre, l'Assemblée régionale a soutenu les Evêques du Kivu dans leur démarche pour la création d'un centre universitaire au Kivu.

La paie des agents de l'Etat (JUA n° 282, 283) et des membres du Bureau permanent, les Conseils locaux dénotant d'un aspect chronique imprégnée de mauvaise foi, causant ainsi préjudice aux droits des fonctionnaires de l'Etat par son employeur, l'organe a suggéré la redéfinition de la politique salariale ayant pour effet l'élimination des écarts et de tensions salariales, propose à titre expérimental (1 an) la décentralisation du système de paie. L'octroi d'une parcelle gratuite aux retraités en conformité à l'ordonnance-loi n° 17/040 du 22/02/77. Le transfert de l'agent dans son milieu d'origine 2 ou 3 ans avant sa mise en retraite. Et enfin que le responsable des entités décentralisées assimilées aux employeurs soient sanctionnés conformément aux statuts des Agents et Fonctionnaires des Services Publics de l'Etat en cas de détournements des salaires.

Sur le plan sanitaire, l'organe a proposé le rattachement de la zone de santé de Kalehe à celle de Katana, l'autonomie d'Idjwi, la cession de la gestion du dispensaire de Kama et Moyo par l'ECZ/Kama et le Diocèse de Kasongo. Quant à la zone de santé de Kabare, qu'elle soit rattachée à Bukavu. Qu'une option accoucheuse soit installée dans chaque institut technique médical fonctionnant au chef-lieu de chaque sous-région. Le stock stratégique des médicaments contre les maladies endémiques et épidémiques ainsi que le renforcement de la politique d'engagement et d'affectation des médecins et du personnel paramédical sont à hâter.

En vue de contrer la famine, l'organe a demandé entre autre que l'inspection régionale à l'agriculture et développement rural, en collaboration avec l'ANEZA et les opérateurs économiques sensibilise les investisseurs tant nationaux qu'expatriés dans le domaine de la production vivrière. (JUA n° 283, Potin).

L'impact social des coopératives sur le domaine économique n'étant plus à démontrer, l'Assemblée suggère que l'Exécutif régional sensibilise les masses paysannes à l'esprit coopératif pour que soient créées de nouvelles coopératives (Coopec, Socoozaki etc...) à condition de veiller à ce qu'il n'y ait pas de spéculation. Par ailleurs ces coopératives doivent être décentralisées pour éviter certaines anomalies en gestion. (JUA n°s 232, 242 et 277). Il va sans dire que ces coopératives devront être animées par un personnel qualifié et compétent. Par contre, la poursuite judiciaire à l'endroit des détournements et redevables insolubles de fonds soient encouragés.

De la gestion des produits minerval, une création de commission sous-régionale, ainsi constituée s'impose. Président; un représentant de l'ANAPEZA, Vice-président: un chef de la sous-division de l'EPS. Membres: des coordinateurs des réseaux compris de cette sous-division.

Barhayiga Shafari.

Qui sont responsables du désordre urbanistique ?

Du 8 juillet au 20 août dernier, 31 contrôleurs des sites de Bukavu ont suivi un séminaire de recyclage axé sur l'urbanisme, la topographie, les cadastres, les bâtiments civils, l'assainissement et autres dessins techniques... dispensés par des ingénieurs et techniciens d'urbanisme ou d'environnement. Un édifiant enseignement qui risque d'être un coup d'épée dans l'eau !

S'adressant aux autorités municipales lors de la cérémonie de remise des brevets, le citoyen Matata Sikitu-chef de division intérimaire des TP/AT - a souligné, ce samedi 14 septembre, que l'occupation désordonnée des sites et l'érection anarchique des maisons à Bukavu ne répondant plus aux prescriptions urbanistiques et d'hygiène risquent de créer une catastrophe dans laquelle la responsabilité de tout un chacun rejaillira au grand jour. Et que son service de l'urbanisme n'était pris au sérieux qu'à partir des moments où les problèmes engendrés atteignaient un point critique exigeant des solutions immédiates comme c'en est le cas au chef-lieu du Kivu. Une belle façon de jouer au Ponce Pilate. Pourtant l'autorité municipale, les divisions des Affaires foncières et des TP/AT auraient tous difficile à tirer leur épingle de cet imbroglio.

Il y a effectivement bien de déracinés (des "urebuka" comme dit le jargon local) qui ne connaissent pas grand'chose de leurs milieux ruraux d'origine. Et les prix des loyers empruntant l'ascenseur, ces classes moyenne ou démunie achètent des parcelles souvent couvertes par des simples demandes de terre auprès des commissaires de zone ou chefs de quartier. Qui perçoivent de taxes sur les constructions des cabanes et chalets ainsi qu'un certain pourcentage dans les transactions commerciales sur ces concessions ou immeubles en semi-durable.

Au cours du trimestre de décision du Co-bain enjoignant de ville de service urbain dastres. Cette n'est pas pre-mettre au pas contraire, une polémique opposé exécutif urbain organe délibératif à la spoliation maine public de le. A part les des parcelles vers l'Hôtel de ou derrière le dement de la rie, les marchés wera et de Ng partiellement cément cédés à tuculiers.

Autant dire lutte contre l'structions ane ne devrait seul intéresser à ces baraques caution l'autorité da squatters mais ces immeubles riaux durables fient les pres urbanistiques promettant l'ha expansion de l

Et aux Titres et TP/AT de no quer ces cons en dur dans "anciens" squa les chaussées o câbles électri me c'en est re ment les cas a de l'hôtel Ru long de l'aven drome, dans la de la Place Mu par-ci par-là.

Et ces panneaux taires qui pou jourd'hui co champignons quent-ils pas la vue pour une certaine routière.

Membres de sion de cont constructions ques instituée par l'Hôtel vous avez un sec sur la t votre déjeuner certes pas aisés !

Malekera



UN LABORATOIRE PROFESSIONNEL AU SERVICE
- DEVELOPPEMENT COULEUR EN 3 Heures

22, AV. COLONEL EBEYA - ZONE DE LA GOMBE - B.R. 14561 - TEL. 24140